



Comité technique local DRFiP 35 21 janvier 2014 Déclaration des élus CGT

Lors de sa conférence de presse du 14 janvier 2014, le Président de la République a détaillé le « pacte de responsabilité » qu'il avait annoncé lors de ses vœux le 31 décembre 2013.

En écho au patronat, le Président décrète que pour plus d'embauches, il faut à la fois réduire les charges des entreprises et leurs contraintes. Il engage donc une nouvelle étape de cadeaux au patronat. Il se propose de réduire les normes qui fixent les exigences de la société vis-à-vis des entreprises.

Ainsi, 35 milliards seront confisqués à la branche famille de la Sécurité sociale. Le patronat réclame 100 milliards : 50 milliards au titre des cotisations sociales (charges sociales dans le langage patronal) et 50 milliards au titre des prélèvements.

Le communiqué de la CGT après la conférence de presse présidentielle du 14 janvier précise : « *le crédo du président, la réduction des charges pour améliorer les marges des entreprises, nous mène droit dans le mur. Rien ne garantit que l'augmentation des marges des entreprises conduise à la hausse de l'investissement et de l'emploi. En effet, depuis 30 ans l'augmentation des marges des entreprises a servi essentiellement à nourrir la rémunération des actionnaires au détriment de l'investissement et de la rémunération du travail. En 30 ans, le nombre de jours travaillés par salarié pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 à 45 jours* ».

Quelques chiffres pour illustrer :

- 24,7 milliards d'euros ont déjà été exonérés au titre de l'année 2012 (dont 2,9 milliards non compensés, c'est à dire de pertes sèches pour la Sécu). Depuis 20 ans, ce sont 324,5 milliards d'exonérations, dont 47,1 non compensés par l'État (source sécurité sociale).
- 80 milliards d'aides nationales et locales directes ont été accordés en 2013 aux entreprises,
- 10 milliards pour 2014 au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), avec un objectif à terme de 20 milliards.

Le but du « pacte de responsabilité » est la fiscalisation de la Sécurité sociale, dans un premier temps de la branche famille. Le Medef revendique déjà la fiscalisation de l'assurance maladie. La CGT s'y est toujours opposée et s'y opposera encore.

Le Président de la République a également confirmé des coupes budgétaires de 15 milliards en 2014, auxquelles s'ajouteront 50 milliards entre 2015 et 2017. Son pacte de responsabilité prévoit à la fois des réformes structurelles et la redéfinition des missions de l'État, avec une nouvelle étape de la décentralisation. La remise en cause des services publics ne fera ainsi que s'accroître.

En 2014 la DGFIP a encore supprimé 2002 emplois. 28 emplois l'ont été par la DFRFIP 35 lors du CTL du 14 janvier. A cette occasion, tous les syndicats de la direction avaient appelé à un rassemblement pour interpeller le directeur. Pour vous, la politique des suppressions d'emplois est inéluctable. Comme marge de manœuvre, il ne resterait plus que la dématérialisation prévue par la démarche stratégique, la simplification et la sélectivité (cf notre compte rendu de cette audience).

Mais la démarche stratégique ne s'arrête pas là : fusions, restructurations. Bien que vous vous en défendiez le déplacement du SPF de Vitré et le projet de fermeture de la trésorerie de La Guerche en sont des exemples.

Sur ce point la CGT rappelle la motion des sections syndicales CGT, FO et Solidaires 35 lors du CTL du 16 septembre 2013 :

Les organisations syndicales de la DRFIP 35 condamnent la démarche stratégique et exigent son abandon.

A la DRFIP 35, dans un document préparatoire au CTL d'aujourd'hui intitulé "information sur l'adaptation du réseau de la DRFIP 35", vous nous annoncez la fermeture du service de publicité foncière de Vitré au 1er septembre 2014 et de la trésorerie de La Guerche de Bretagne au 1er janvier 2015.

Vous allez même plus loin puisque vous indiquez que , dans le cadre de la démarche stratégique, la fusion de services identiques implantés sur un même site notamment les SIE, les SIP ou les services de publicité foncière sont envisagées.

Les organisations syndicales CGT, Solidaires et FO de la DRFIP 35 déclarent d'ores et déjà leur totale opposition aux fermetures du service de publicité foncière de Vitré et de la trésorerie de La Guerche, comme elles combattront tous les projets qui ne leur ont pas encore été dévoilés, qui contribueront à faire reculer le service public dans notre département et supprimeront des emplois.

L'aménagement des horaires des trésoreries de Chateaugiron et Retiers à l'ordre du jour de ce CTL est une nouvelle illustration du recul du service public dans notre département.

La généralisation de la lecture optique des déclarations (LAD) annoncée pour 2015 a été évoquée par la direction lors de l'audience du 14 janvier. Qui peut croire que cela n'est pas un nouvel outil pour supprimer des centaines d'emplois ?

Nous tenons à vous rappeler les témoignages que les agents vous ont exprimés le 14 janvier. Ils vous ont dit leurs difficultés dans les SIE, SIP, services de direction, postes comptables, pôles enregistrement, SPF, ... leur incapacité à accomplir correctement leurs missions et la souffrance au travail qui en découle. Ce n'est que par l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires que l'on pourra répondre à ces questions.

Pour toutes ces raisons, la CGT mettra tout en œuvre pour préparer dans l'unité la plus large la réussite de la grève nationale du 20 mars 2014 aux finances publiques. Pour nous, il en va de l'avenir de notre administration, de nos missions, de nos emplois, de notre Statut et du Service public.

Rennes, le 21 janvier 2014.